

PRÉAVIS DE GRÈVE

2 octobre 2025

Paris, le 26 septembre 2025

Objet :

Préavis de grève pour la journée du 2 octobre 2025

Destinataire(s) :

Monsieur François-Noël Buffet
Ministre auprès du Ministre d'Etat
Ministre de l'Intérieur

Copie(s) :

DGSCGC

Pièce(s) jointe(s) :

Aucune

Monsieur le ministre,

Ce préavis de grève pour la journée du **2 octobre 2025** fait suite à l'**absence totale** de réponses à la grève du 18 septembre.

Pour les personnels en poste, le préavis couvre les périodes de garde débutant et finissant la veille et le lendemain du 2 octobre.

Il concerne tous les personnels des SIS, sapeurs-pompiers professionnels et personnels administratifs et techniques, des trois catégories, du sapeur au contrôleur général, de l'adjoint administratif ou technique à l'administrateur et l'ingénieur en chef qui sont appelés à participer à toutes actions, dont la cessation de travail, qui seraient rendues nécessaires pour porter les revendications suivantes :

- **L'abrogation** de loi sur la réforme des retraites, la **suppression** de tout **jour de carence** et le maintien à **100 %** du traitement pendant les arrêts maladie ;
- L'augmentation du point d'indice en lien direct avec **l'inflation**, le rétablissement et la pérennisation du dispositif de **Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat** ;
- Une **reconnaissance**, notamment financière, de la spécificité des métiers administratifs, techniques et spécialisés exercés dans les SIS ;
- Le vote d'un **financement complémentaire d'urgence** pour les SIS, applicable pour les budgets 2025 et une participation augmentée de l'État ;
- De réelles mesures pour **la santé** des agents des SIS comme l'interdiction des PFAS dans les tenues ;
- **Le respect de la réglementation** sur la santé et la sécurité au travail pour TOUS les agents des SIS reconnus et utilisés comme des travailleurs, et d'une manière générale une implication plus forte de la DGSCGC pour faire respecter la loi par les SIS ;

Et enfin une reprise immédiate de tous les travaux engagés au niveau de la DGSCGC avant le Beauvau de la Sécurité Civile (proratisation-déplafonnement de la bonification, calcul de l'indemnité de responsabilité, indemnité de résidence, ajustement filière, etc...). Sur ce dernier point, les agents des SIS ont suffisamment subis les aléas politiques qui n'ont fait que reporter des décisions qui auraient pu être prises il y a déjà plusieurs mois.

Nos demandes d'entrevue sont restées sans réponses depuis votre prise de fonctions et vous n'avez pas non plus respecté votre engagement à nous rencontrer après la fin de travaux du Beauvau.

Nous sollicitons donc, dans le respect des textes régissant l'exercice du droit de grève, une entrevue d'ici au 2 octobre pour obtenir des réponses à nos revendications.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Manuel Coullet
Secrétaire général